Trente-deuxième Année. — N° 20 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. JEUDI 20 JANVIER 1887

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 19 JANVIER 1886

## LES VOTES DE LA CHAMBRE

A la première de *Francillon*, à laquelle il assistait dans l'avant-scène qui lui est réservée, M. Grévy a, paraît-il, dit de M. Dumas fils : « J'aime cet homme-là : il achève ce qu'il entame. »

Si M. Grévy a énoncé ainsi un principe profondément arrêté en lui, il ne doit avoir que bien peu d'amitié pour la Chambre dont la ligne de conduite semble être de tout entamer sans rien achever.

Elle a entamé le ministère Freycinet et en a laissé de nombreux morceaux qui se sont ressoudés un peu au hasard ; elle a entamé les sous-préfets et s'est déclarée satisfaite des soixante-six victimes qu'on lui a abandonnées ; elle a entamé bien des crédits, commencé bien des réformes, ébauché de nombreux projets de lois, esquissé plus d'une tentative, sans rien poursuivre ni terminer.

Depuis près d'un an, notre gouvernement : ministère, Chambre et commission a « entamé » l'édification du budget, et nul ne peut dire si ce monument financier sera terminé avant l'Hôtel des Postes ou la Bourse du Commerce.

Il faut reconnaître que, depuis le commencement de la session, une trêve semble être intervenue entre l'extrême gauche et M. Goblet. Celui-ci défend son budget avec une ardeur qu'on ne lui avait connue jusqu'ici que pour l'attaque des libertés religieuses, et les radicaux ont consenti avant-hier à ne pas immoler leur ministre.

Dans leur magnanimité, ils ont bien voulu s'abstenir sur le question des fonds secrets. Combien de temps cette mansuétude se continuera-t-elle?

Les radicaux *ne marchandent pas* les avertissements au président du conseil.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans la *Justice* : « M. Goblet n'a rien négligé pour rendre à toute la Chambre la patience impossible... Sur les fonds secrets, son langage n'a pas été moins déplorable... »

Les amis de M. Pelletan ont déjà commencé à mettre à exécution les menaces de leur chef.

Hier, M. Goblet n'a obtenu une majorité de 12 voix que grâce à l'appoint des voix de la droite.

Le parti conservateur a même donné là, soit dit en passant, une preuve de sa tolérance; car, s'il l'eût voulu, M. Goblet allait rejoindre M. de Freycinet dans l'abîme profond et déjà rempli où s'entassent les ministères défunts.

Mais la droite ne fait pas d'opposition de parti-pris et elle a tendu la main à M. Goblet, quoi que cela ait pu lui coûter, comme elle le fera lorsque le gouvernement se trouvera par hasard du côté de la justice et de la liberté.

## LA PAIX

Sous ce titre, M. Jules Simon publie aujourd'hui, dans le *Matin*, un article dont voici quelques passages.

Tous les souverains de l'Europe, et mon vieil et cher ami Carnot, président d'âge du Sénat, parlent de la guerre dans leurs discours de rentrée, pour dire qu'il n'y en aura pas.

Cela prouve que tout le monde y pense, et, par conséquent, qu'elle est possible. Cela prouve aussi que tout le monde en a peur.

Il n'y a en ce moment, en Europe, ni un peuple, ni une dynastie, qui ne regarde la guerre comme le plus grand fléau qui puisse l'accabler.

Tous les peuples ont leur sujet particulier d'inquiétude : l'Angleterre a l'Irlande; l'Autriche a la Bohême et la Hongrie; la Prusse a l'Allemagne l'Allemagne a la Prusse ; tous ont, en commun la lutte terrible du capital et du travail, celle de la foi et du nihilisme ; et, malgré cela, ce qu'ils redoutent par dessus tout, c'est une guerre générale, parce qu'une guerre ne serait pas seulement un fléau ajouté à tous les autres, elle serait le signal du déchaînement et de l'exaspération de tous les fléaux.

Elle ne menacerait pas seulement les gouvernements et les nationalités ; elle mettrait la civilisation et la société en péril. Il y a quelques années, les diplomates parlaient, en souriant à demi, de l'*homme malade*, qui était le grand Turc. La maladie a été contagieuse. C'est aujourd'hui toute l'Europe qui est malade, et qui a besoin d'une longue paix et d'une forte sagesse.

On dit : comment la guerre serait-elle possible si personne n'en veut ? Eh ! fit-on jamais la guerre de gaîté de cœur ? Il y a en ce moment deux causes de guerre (je ne compte pas l'honorable et très honoré M. Déroulède) : les armements à outrance, qui nous donnent presque tous les maux de la guerre, sans la guerre ; et ce petit coin ignoré hier, cette petite principauté de fraîche date qu'on appelle la Bulgarie, et qui vient de représenter avec succès une parodie de la conspiration de Mallet. Cette tempête dans un verre d'eau peut amener une tempête où de grands Etats seront engloutis.

. . . . . .

Oui, sans doute, nous voulons la paix ; il nous la faut ; nous l'aurons. Mais il n'y a plus une faute à commettre, ni en Europe, ni en France, ni au Parlement, ni à l'Elysée. Une étourderie, un mot malheureux peut faire couler des torrents de sang. Que nos maîtres songent uniquement à la paix ; ils s'occuperont des sous-préfets plus tard. Qu'ils nous donnent la paix chez nous ; qu'ils la *maintiennent au dehors* avec un soin jaloux. Qu'ils pensent, les uns et les autres, à l'immense responsabilité qui pèse sur eux. Quiconque, aujourd'hui, ne travaille pas à la paix est insensé. Quiconque lui nuit est criminel.

## RÉPARATION

Léo Taxil, dont le dévergondage d'impiété avait une allure si satanique, était un écolier à peine sorti des mains de l'Eglise, quand il la déchira avec rage.

Après avoir publié divers livres contre ses anciens amis, les libres-penseurs, où il divulgue leurs crimes, il vient d'en publier un où il se confesse lui-même, révèle ses iniquités et dit comment le mal est monté en son âme.

Au premier aspect, à cause de cette couleur plus humble, ce livre intitulé : *Confession d'un libre-penseur*, nous plaît plus que les précédents.

Nous détachons une page où il raconte son entrée en pension :

⁂

A quatre ans et demi, je fus placé, à titre d'externe, à une institution marseillaise. le pensionnat du Sacré-Cœur, rue Barthélemy. Je me rappelle encore cette école comme si j'y étais.

Je portais alors la petite robe raccourcie des bébés.

Nous étions une vingtaine de bambins, à qui la Sœur Marie-Antoinette apprenait à lire ; nous lui donnions une fière besogne. Mais la Bonne Sœur avait une patience inimaginable, et elle était bonne, bonne; elle nous aimait comme si nous eussions été ses enfants.

Plus tard, je n'ai pas été le dernier des journalistes libres-penseurs à célébrer, avec toute l'indignation du parti pris, la férocité des Sœurs qui font la classe aux fillettes et aux petits garçons. La moindre chiquenaude, rapportée par une chronique, nous servait de prétexte à des déclamations dithyrambiques. Une oreille peu ou prou tirée, quel beau motif pour crier au rétablissement de la torture! Mais je me gardais bien de parler de mes souvenirs personnels ; j'aurais été obligé d'avouer que la Bonne Sœur Marie-Antoinette, la Sœur Bonbon, comme nous l'appelions parce qu'elle avait toujours ses poches pleines de dragées, était pour nous une vraie maman...

⁂

En octobre 1863, mes parents m'envoyèrent au collège de Notre-Dame de Mongré, à Villefranche-sur-Saône, près de Lyon.

Mongré est un collège libre, appartenant à la Compagnie de Jésus.

La maison, admirablement construite, est située dans une vaste campagne. Le collège peut avoir jusqu'à six cents élèves. On y est très bien sous tous les rapports. Au point de vue matériel, Mongré est supérieur à n'importe quel lycée, et même à beaucoup de collèges catholiques ; j'en parle par expérience : l'établissement est tenu avec un confortable extraordinaire, dont il est difficile de se faire une idée. Quant au niveau des études, il est des plus élevés.

Il raconte comme il fut préparé à la première communion par le R. P. Samuel, au château de la Barmandière, où se tenaient les premiers communiants ; il relate ses dispositions ardentes et écrit :

Les larmes me viennent en relisant les lettres que j'écrivais à cette époque, lettres que mes divers parents, les ayant précieusement gardées, ont bien voulu remettre sous mes yeux.

L'année dernière, quelque temps après ma conversion, c'est-à-dire en novembre 1885, j'allai à Lyon rendre visite à ma chère marraine. Je profitai de ce voyage pour passer à Mongré ; deux ou trois jours seulement avant, j'avais prié le Père Recteur d'avoir la bonté de me recevoir. J'arrivai donc un peu à l'improviste. J'étais si heureux de revoir ce collège bien-aimé, où s'étaient écoulés les meilleurs jours de mon enfance ! La première personne que je rencontrai fut le père Samuel, ce même religieux qui m'avait préparé à ma première communion. Il était, lui aussi, de passage à Villefranche ; il profitait d'un voyage pour s'arrêter quelques minutes à Mongré.

Avec quel joie je sautai, comme un enfant, au cou du saint prêtre ! pensez donc, comme Dieu était bon de me faire retrouver, au bout de vingt ans, le vénéré directeur de ma retraite de premier communiant ! Je demandai des nouvelles de tous les pères que j'avais connus; les uns étaient morts, les autres dispersés dans des pays lointains. Le collège n'avait plus sa physionomie gaîte d'autrefois. L'expulsion gouvernementale fut dirigée, on le sait, surtout contre les Jésuites.

Mongré n'avait pu conserver que quatre ou cinq Pères, pour la garde l'immeuble et la direction des études; les professeurs sont maintenant des ecclésiastiques et des laïques habitant au dehors. Et j'ai été un de ceux qui ont réclamé l'expulsion des Ordres religieux au nom de la liberté! Quels remords pour tout le reste de ma vie!...

⁂

Je n'oublierai jamais ceci.

Le Père Recteur, après avoir été mon guide à travers les corridors et les classes, me conduisit à une galerie où sont accrochés tous les anciens tableaux d'honneurs depuis la fondation de l'établissement. Là, bien que je me fusse rendu indigne de mes maîtres, mon nom figurait toujours aux tableaux des années 1864 et 1865; on ne l'avait jamais effacé. Et comme, attendri, je manifestais mon étonnement :

A Mongré, me dit le Père Recteur, nous n'avons jamais douté de votre retour à Dieu.

Le Père Samuel ajouta :

— Vous avez fait une si bonne première communion !

Je lui rappelai certains faits de cette époque ; à son tour, il m'en remémora d'autres, insistant sur ce point que ma piété avait été réellement exemplaire :

— Un matin, au château, pendant la retraite, me raconta-t-il, j'entrai dans la chapelle pour prier avant de dire ma messe. L'aurore n'avait pas encore paru. Grande fut ma surprise en apercevant un enfant étendu par terre, sur les marches de l'autel : il avait la nuit quitté le dortoir, avait pris le grand Crucifix de la chapelle, et là, il avait veillé; il tenait encore entre ses bras l'image du Sauveur sur la Croix, il l'embrassait et l'inondait de ses larmes. Ce spectacle me toucha profondément; je racontai à tous nos Pères cette édifiante aventure... Cet enfant, c'était vous ; cette veillée si ardemment pieuse avait lieu quelques jours avant votre première communion.

Cet enfant était le créateur futur de l'*Anti-Clérical*. Les défections commencèrent, hélas ! par d'affreux sacrilèges qui précipitèrent sa chute.

Il se révolte contre ses maîtres, contre sa famille, contre Dieu; il raconte ses entreprises impies et ses succès scandaleux; il signale ses écrits ordurieres : c'était l'enfant prodigue tombé dans l'étable des animaux immondes.

### LA CONVERSION

Cependant, à côté de cette âme dévoyée et qui semblait pour toujours vouée au mal, une autre âme veillait et priait. Elle allait porter son dévouement jusqu'à l'héroïsme :

Joséphine Jogand, sœur de mon père, m'avait tenu sur les fonts baptismaux. Lorsque je fus enfermé à Mettray, à la suite des incartades que j'ai racontées, elle en eut le cœur déchiré. Elle se disait que les enfants prodigues ne reviennent que par la grâce de Dieu, et que cette grâce, c'est la prière qui la obtient.

Elle pleura donc et pria. Sa pensée ne me quittait plus.

Il était écrit que mon impiété n'épouvanterait pas sa foi, ne lasserait pas son espérance, n'éteindrait pas sa charité.

Un jour pourtant la mesure fut comble. Je venais d'entreprendre la campagne calomniatrice contre la mémoire vénérée de Pie IX. Non content de mentir moi-même, je faisais mentir les autres.

Devant Dieu, ma marraine prit une résolution héroïque. — Puisque mes prières ne suffisent pas, dit-elle, je me sacrifierai tout entière. Elle se dépouilla de tout; elle distribua ses biens aux pauvres. Bref, elle abandonna le monde, ne se réservant pas un centime, et entra en religion. Le nom qu'elle adopta est celui de sœur Marie des Sept Douleurs.

Dieu, que je bravais, ne devait pas rester sourd à un aussi sublime appel.

Voilà en quels termes et par quels moyens ce coupable a retrouvé le chemin du repentir.

Repentant, Léo Taxil sent le besoin de réparer le mal qu'il a fait par la création de la librairie anticléricale de la rue des Ecoles et par les écrits qui en sortirent :

Le mal qu'a accompli cette maison d'édition satanique, dit-il humblement, ne saurait se mesurer. Mais, je le déclare, je suis seul responsable de tout ce mal. Responsable aussi de la plupart des sociétés de libre-pensée fondées de 1880 à 1885, en France et en Algérie.

... Que les catholiques, dont la foi sait apprécier les splendeurs de la miséricorde céleste, unissent leurs prières aux miennes pour demander pour moi la grâce de la persévérance ! Qu'ils prient pour tous les malheureux que mes mauvais écrits ont trompés ou détournés de la religion !

Noël 1886.

Tels sont les derniers mots de la confession de cette âme qui aima, qui passa de l'amour à la haine, mais que le Sauveur a vaincu en amour.

(*La Croix*).

## LE COMMERCE DE LA FRANCE

L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques sur le commerce de la France pendant l'année 1886;

Les importations se sont élevées, du premier janvier au 31 décembre 1886, à 4,234,363,000 fr., et les exportations à 3,300,230,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

| Importations | 1886 | 1885 |
|---|---|---|
| | — | — |
| Objets d'alimentation. | 1.528.300.000 | 1.451.749.000 |
| Matières nécessaires à l'industrie | 2.067.256.000 | 1.930.364.000 |
| Objets fabriqués | 558.929.000 | 568.843.000 |
| Autres marchandises | 150.418.000 | 138.505.000 |
| Total | 4.324.363.000 | 4.088.461.000 |
| **Exportations** | | |
| Objets d'alimentation | 770.418.000 | 737.451.000 |
| Matières nécessaires à l'industrie | 654.937.000 | 631.495.000 |
| Objets fabriqués | 1.695.330.000 | 1.565.528.000 |
| Autres marchandises | 179.881.000 | 153.650.000 |
| Total | 3.300.230.000 | 3.088.125.000 |

## LETTRE DE PARIS

(*D'un correspondant spécial*)

### LE VOTE DES FONDS SECRETS

Paris, 18 janvier. — Le vote des fonds secrets n'étonne personne sur les bancs de la gauche comme sur les bancs de la droite. C'était prévu depuis les dernières réunions de l'extrême gauche et de la gauche radicale. Mais, ce qui mérite d'être signalé c'est l'air honteux avec lequel les organes radicaux comme les feuilles opportunistes expliquent pourquoi ils ont dû sacrifier, dans la circonstance, les principes à la raison d'Etat. Ne fallait-il pas, s'écrient-ils, empêcher les droites de renverser, une fois de plus, un ministère républicain ?

Eh bien alors, Clémencistes et intransigeants, cessez de poser pour l'indépendance, et ralliez-vous ouvertement au centre pour former une majorité de gouvernement?

Mais c'est ce que se garderont bien de faire les radicaux, et l'on gage, M. Goblet est du pari, qu'il ne se passera pas quinze jours avant qu'ils ne votent avec la droite contre le cabinet.

Que dis-je, quinze jours ! C'est demain que M. Goblet doit répéter devant la commission relative à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qu'il est opposé à cette mesure, parce qu'elle ne rallierait pas la majorité et vous allez voir comment les radicaux le traiteront après-demain.

Quant aux conservateurs, c'est une contre vérité manifeste que de les représenter comme hostiles, de parti pris, c'est-à-dire par principes aux fonds secrets. S'ils ont voté contre hier, c'est d'abord parce qu'ils n'ont pas confiance dans le gouvernement et puis parce que le président du Conseil avait déclaré à la tribune qu'il devait se servir contre eux de cette arme de combat. Voyez du reste aujourd'hui ; sans les droites toujours fidèles à *leurs principes*, M. Goblet était battu sur le rétablissement des aumôniers dans les prisons.

En somme, les républicains ministériels doivent *avoir le triomphe modeste*, et cela s'explique : le vote ayant été émis par 273 voix contre 220, et alors que la plus grande partie de l'extrême-gauche est comprise dans les 273.

### LES NOUVELLES DE TONKIN

Les officieux essayent, depuis hier, d'accréditer le bruit que le gouvernement a reçu des nouvelles rassurantes du Tonkin et de l'Annam, dont la pacification n'a jamais été mise sérieusement en péril par la dernière insurrection. La meilleure preuve que ces nouvelles ne relèvent que de l'imagination des intéressés, c'est qu'il n'en est nullement question dans le compte rendu du Conseil des ministres tenu ce matin à l'Elysée.

Tout ce que l'on sait témoigne, au contraire, aussi bien de l'ignorance que de l'hésitation de nos gouvernants à l'endroit de la situation réelle des provinces de l'Indo-Chine placées sous notre protectorat. M. Bihourd n'est pas encore rendu à son poste, qu'on lui réclame déjà des rapports sur cette situation. Or, pour peu que le successeur de M. Paul Bert y mette de la conscience, ces rapports ne peuvent raisonnablement être attendus ici avant quinze jours.

Il faut croire, cependant, que le ministre n'attendra pas jusque là pour expédier à Hanoï les renforts nécessaires et réclamés depuis déjà plus d'un mois.

### LES PROJETS FINANCIERS DE M. DAUPHIN

M. Dauphin est toujours plein de confiance dans les résolutions de la commission du budget à l'endroit de ses projets financiers; c'est dire assez qu'il ne voit que par les yeux de M. Wilson, qui a la prétention de mener la commission.

Il est vrai qu'il existe, au sein de celle-ci, un groupe, celui des Elyséens, enrôlé sous la bannière de M. Gendre, et qui, après avoir travaillé à rendre la vie dure à ce pauvre M. Sadi-Carnot, ne doit rien épargner, aujourd'hui, pour rendre la vie douce à M. Dauphin. Mais ce groupe est malheureusement en minorité, et pas plus M. Jules Roche que M. Rouvier et leurs amis, qui forment en fin de compte, la majorité, ne paraissent, jusqu'à présent, d'avis d'accorder au ministre des finances les 183 millions qu'il compte se procurer à l'aide d'une émission d'obligations à long terme.

Les pétards vont donc se succéder dans les jambes de l'auteur du projet rectificatif.

Hier, c'était un emprunt direct de 800,000,000 proposé par M. Leguay ; aujourd'hui, c'est la suppression complète du fonds d'amortissement, qui est devenu le dada de tous les membres désireux d'équilibrer le budget sans impôt, ni emprunt. Si c'est là ce que M. Dauphin appelle les résolutions favorables de la commission, il n'est réellement pas difficile.

En résumé, la commission hésite entre trois systèmes : celui de M. Dauphin ; celui d'un budget d'attente, sans emprunt ni impôt, et celui d'un emprunt de liquidation totale.

### LA SITUATION POLITIQUE EUROPEENNE

D'après les bruits de couloirs, c'est le second de ces systèmes qui aurait chance de l'emporter, et M. Rouvier, le président de la commission, n'en serait pas fâché.

L'axe de la diplomatie européenne s'est déplacé. De Sophia, il a émigré à Vienne. C'est, en effet, dans cette capitale, devenue le centre des intrigues anglaises dans le but d'essayer de troubler une fois de plus l'arrangement des affaires bulgares au détriment de la Russie, que se sont donné rendez-vous les correspondants des principaux journaux de l'Europe.

J'ajouterai que la session du Reichsrath autrichien s'ouvre le 28 janvier, et que l'on s'attend à des explications du comte Kalnoki sur la situation faite à l'empire Austro-Hongrois par les dernières déclarations du prince de Bismarck.

Il y a quelques mois, M. Tisza, dans le Parlement hongrois, déclarait qu'au cas d'une guerre avec la Russie, l'Autriche-Hongrie aurait à se côtés une « alliée », et la presse officieuse insinuait que cette alliée était l'Allemagne, qui, disait-elle, était tenue, en vertu des arrangements de Vienne, conclus en 1879 entre le prince de Bismarck et le comte Andrassy, de prendre, en pareille occurrence, fait et cause pour la monarchie austro-hongroise. L'alliance austro-allemande était représentée comme le pivot de la politique orientale de l'Autriche-Hongrie. On ne peut plus, après le discours du chancelier, ne pas revenir de l'illusion dans laquelle on s'était si longtemps complu malgré les divers incidents qui auraient dû mettre en garde contre elle.

### LA BOURSE

La Bourse a été aujourd'hui très agitée. Le début avait été bon, parce que les cotes de Berlin et de Londres étaient venues en hausse et qu'à Londres il y avait une détente notable dans le prix de l'argent; mais à partir de 2 heures, les bruits d'emprunt en 3 0/0 perpétuel étant revenus sur l'eau, il s'en est suivi une baisse considérable sur ce fond d'Etat, qui a clôturé à 81.15. C'est seulement après bourse que, sur un démenti donné à ce bruit, le 3 0/0 a repris. Il s'est, du reste, traité beaucoup d'affaires aussi bien pendant la séance qu'après Bourse. En clôture, le 3 0/0 baisse de 45 centimes le 4 1/2 de 32 centimes, l'amortissable, de 35 centimes.

## SENAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

*Séance du mardi 18 janvier*

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

### Les cas de nullité de mariage

La séance est ouverte à 3 h.

L'ordre du jour appelle la seconde délibération sur la proposition de la loi présentée par MM. Allou, Batbie, Jules Simon, Denormandie, ayant pour objet les nullités de mariages et les modifications au registre de la séparation de corps.

L'article relatif aux nullités de mariages est repoussé, conformément aux conclusions de la commission.

Les paragraphes 1 et 2 de l'article premier sont réservés.

Le Sénat valide l'élection de M. Fréry, nommé dans le territoire de Belfort.

L'article 2, qui est adopté, porte que, par l'effet du divorce, chacun des époux reprend l'usage exclusif de son nom.

L'article 3 maintient l'article 311 du Code civil qui est ainsi conçu : La séparation de corps emportera toujours la séparation de biens.

**M. Paris** présente un amendement à l'article 3.

Il demande que la séparation de corps rende à la femme le plein exercice de la capacité civile sans qu'elle ait besoin, en aucun cas, de recourir à l'autorisation de son mari ou de la justice.

**M. Denormandie** combat cet amendement qui aurait pour effet d'accorder à la femme séparée l'entière disposition de sa fortune sans contrôle.

L'orateur termine en disant que l'adoption de l'amendement de M. Paris porterait une dangereuse atteinte au principe du code civil et aux intérêts de la famille.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée à 5 h. 50.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

*Suite de la séance du mardi 18 janvier*

Présidence de M. Floquet, président

### Le Budget de l'Intérieur

**M. Thellier de Poncheville** déclare ajourner à la discussion du prochain budget les observations qu'il désirait présenter sur la réforme de nos établissements pénitentiaires.

Le chapitre 18 est adopté.

**M. Thellier de Poncheville** développe un amendement tendant à réduire de 266.520 francs le crédit du chapitre 19 (Entretien des détenus). L'orateur voudrait remplacer surtout le système de l'entreprise par le système de la régie.

L'orateur se borne à demander le renvoi de son amendement à la commission.

**M. Saint-Prix** combat le renvoi et repousse l'amendement.

**M. Dupuis** présente des observations sur l'ensemble du chapitre. Il voudrait une meilleure organisation du travail des détenus dans les prisons.

**M. Nadaud** parle dans le sens de M. Dupuis.

Les chapitres 19 à 26 sont adoptés sans modification.

**M. Bovier-Lapierre** dépose un amendement

## BOURSE DE PARIS

du mercredi 19 janvier

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

| Cours précéd. | VALEURS | Cours d'ouv. | Cours de 2 h. | Cours de clôt. |
|---|---|---|---|---|
| | **Fonds d'Etat** | | | |
| 81 15 | 3 0/0 | 81 52 | 81 57 | 81 52 |
| 83 80 | 3 0/0 amortissable | 84 27 | 84 30 | 84 15 |
| 109 17 | 4 1/2 1883 | 109 62 | 109 15 | 109 67 |
| 74 18 | 3 0/0 Portugais | 74 41 | .. .. | 74 25 |
| 99 60 | Italien 5 0/0 | 98 95 | 99 06 | 99 02 |
| 64 71 | Extérieure 4 0/0 | 65 13/16 | 65 13/32 | 65 7/16 |
| 81 11/16 | Hongrois 4 0/0 | 82 1/8 | .. .. | 82 1/8 |
| 374 .. | Egypte 6 0/0 | 366 25 | 377 .. | 375 .. |
| 14 50 | Turc 4 0/0 | 14 55 | 14 65 | 14 62 |
| 508 50 | Obligations du Trésor. | ... .. | ... .. | 508 50 |
| 101 05 | Russe 1870 5 0/0 | ... .. | ... .. | 102 .. |
| 522 75 | Bons de liquidation 5 0/0 | ... .. | ... .. | 523 .. |
| | **Sociétés de Crédit** | | | |
| 4255 .. | Banque de France | 4255 .. | 4295 .. | 4295 .. |
| 505 .. | Banque d'Escompte | 500 .. | ... .. | 500 .. |
| 742 50 | B. Paris et d. Pays-Bas | 755 .. | 758 65 | 758 75 |
| 430 . | Banque Parisienne | ... .. | ... .. | 435 .. |
| 1367 50 | Crédit Foncier | 1350 .. | 1380 .. | 1378 75 |
| ... .. | Crédit Mobilier | ... .. | 302 80 | ... .. |
| 570 .. | Crédit Lyonnais | 573 75 | 569 25 | 576 25 |
| 470 .. | Société générale | ... .. | 462 50 | 470 .. |
| 507 50 | Banq. J. R. P. Pays-Aut. | ... .. | 512 50 | 511 25 |
| 517 50 | Banque Ottomane | 520 .. | 520 .. | 519 .. |
| ... .. | Cred. Mobilier Espagn. | ... .. | ... .. | ... .. |
| | **Chem. de f. Franc.** | | | |
| 1205 .. | Nord act. | ... .. | 1267 .. | 1270 .. |
| 1250 .. | Paris-Lyon-Médit. » | ... .. | 1260 .. | 1255 .. |
| 792 .. | Est » | ... .. | ... .. | 785 75 |
| 877 50 | Ouest » | ... .. | 872 50 | 875 .. |
| 1325 .. | Orléans » | ... .. | 1310 .. | 1325 .. |
| ... .. | Midi » | ... .. | 1150 .. | ... .. |
| | **Chem. de f. Etrang.** | | | |
| 566 25 | Autrichiens | 565 .. | 565 .. | 565 .. |
| 212 75 | Lombards | 205 .. | 205 .. | 215 25 |
| 320 .. | Saragosse | 325 .. | 322 50 | 323 75 |
| | **Sociétés diverses** | | | |
| 2017 50 | Suez | 2025 .. | 2030 .. | 2023 75 |
| 1362 50 | Gaz Parisien | ... .. | ... .. | 1365 .. |
| 667 50 | Voitures | ... .. | ... .. | 668 75 |
| 1145 . | Omnibus | ... .. | ... .. | 1160 .. |
| 277 50 | Rio-Tinto | 280 .. | 281 25 | 280 .. |
| 398 75 | Panama | 387 .. | ... .. | 390 .. |
| | **Obligat. Foncières** | | | |
| 510 .. | Foncières 500 6 0/0 | ... .. | ... . | 510 .. |
| 103 .. | » 10a 4 0/0 | ... .. | ... . | 103 .. |
| 575 .. | » 500 f. 3 0/0 | ... .. | ... . | 575 .. |
| 515 .. | » 4 0/0 1883 | ... .. | ... . | 515 .. |
| 430 .. | » commun. 3 0/0 | ... .. | ... . | 431 50 |
| 382 50 | » 1877 3 0/0 | ... .. | ... . | 382 .. |
| 479 . | » Compt. 1879 3 0/0 | ... .. | ... . | 479 .. |
| 479 . | » 1879 3 0/0 | ... .. | ... . | 477 50 |
| | **Obl. de Ch. de f. Fr.** | | | |
| 397 .. | Nord | ... .. | 397 .. | 396 75 |
| 394 .. | Paris-Lyon-Médit. 3 0/0 | ... .. | 392 .. | 394 .. |
| 387 .. | Est 3 0/0 | ... .. | 387 50 | 387 75 |
| 391 .. | Ouest 3 0/0 | ... .. | ... . | 392 . |
| 393 .. | Orléans | ... .. | 392 50 | 393 50 |
| 399 .. | Midi 3 0/0 | ... .. | ... . | 391 .. |
| ... .. | Nord-Est | ... .. | ... . | ... .. |
| 633 75 | Bône-Guelma | ... .. | ... . | 632 50 |
| | **Obligat. des Villes** | | | |
| 525 . | Paris 1855-1860 | ... .. | ... . | 525 .. |
| 525 .. | — 1865 | ... .. | ... . | 526 .. |
| 412 .. | — 1869 | ... .. | ... . | 411 25 |
| 394 50 | — 1871 | ... .. | ... . | 395 25 |
| 521 .. | — 1875 | ... .. | ... . | 520 . |
| 518 .. | — 1875 | ... .. | ... . | 519 .. |
| 293 .. | Marseille | ... .. | ... . | 304 .. |
| 102 .. | Bordeaux | ... .. | ... . | 102 .. |
| 97 25 | Lyon | ... .. | ... . | 97 25 |
| 110 .. | Lille | ... .. | ... . | 109 .. |
| 49 . | Rouhaix-Tourcoing | ... .. | ... . | 50 .. |
| | **Obligations div.** | | | |
| 256 .. | Départem. de la Seine | ... .. | ... . | 256 .. |
| ... .. | Gaz de Paris | ... .. | ... . | ... .. |
| ... .. | Ejez | ... .. | ... . | ... .. |
| 489 50 | Cél. Jouis. Russie (4e, 5e) | ... .. | ... . | 485 .. |

## BOURSE de LILLE du 19 JANVIER

| VALEURS | Compt. | Cours précéd. |
|---|---|---|
| Lille 1869, remboursable à 100 fr. | ... .. | 103 .. |
| Lille 1863, remboursable à 100 fr. | 110 .. | 110 .. |
| Lille 1868, remboursable à 500 fr. | 505 50 | 505 .. |
| Lille 1877, remboursable à 500 fr. | ... .. | 509 .. |
| Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés | ... .. | 402 .. |
| Armentières | 492 50 | 492 50 |
| Armentières 1879 | ... .. | 1012 .. |
| Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans | ... .. | 49 .. |
| Tourcoing 1878 | ... .. | 495 .. |
| Amiens, remboursable à 100 fr. | ... .. | 112 50 |
| Département du Nord | ... .. | 105 .. |
| Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie | ... .. | 660 .. |
| — » act. nouv.) | ... .. | 530 .. |
| C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie) | ... .. | 517 50 |
| Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc. | ... .. | 170 .. |
| — — (act. n.), 250 fr. p. | ... .. | 280 .. |
| Cavaye Platel et Cie | ... .. | 415 .. |
| Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés | ... .. | 445 .. |
| Compt. comm. Devulder et Cie, act. 1,000 fr. | ... .. | 1050 .. |
| Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 400 fr. p. | ... .. | 515 .. |
| Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p. | ... .. | 1820 .. |
| Eu. Geg. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p. | ... .. | 445 .. |
| Union Ind. du Nord, act. de 500 fr., tout p. | ... .. | 800 .. |
| Ver. reg. du Nord, à Roub., act. 500 fr. | ... .. | 500 .. |
| Banque de France, ex. 500 fr., t. p. | ... .. | 500 .. |
| Deherripon... » » 250 fr. p. | ... .. | 510 .. |
| Compt. d'Esc. du Nord | ... .. | 1050 .. |
| Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin) | ... .. | 95 .. |
| Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.) | ... .. | ... |
| Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie | ... .. | 500 .. |
| Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p. | ... .. | 430 .. |
| Socan. Lille et Bouvières, act. 1,000 fr., t. p. | ... .. | 2060 .. |
| Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p. | ... .. | 500 .. |
| Biache-Saint-Vaast | ... .. | 3185 .. |
| Denain et Anzin | 202 50 | 230 .. |
| Obligations Nord | ... .. | 400 .. |
| Fives-Lille, remboursables à 400 fr. | ... .. | 407 .. |
| Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500) | ... .. | 252 50 |
| Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr. | ... .. | 400 . |

## COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

*du 19 Janvier 1887*

| Cours précédent | VALEURS | Cours du jour |
|---|---|---|
| 81 10 .[. | 3 0/0 | 81 10 .[. |
| .[. | 3 0/0 nouveau | .[. |
| 83 80 .[. | 3 0/0 amortissable | 83 80 .[. |
| 104 35 .[. | 4 1/2 0/0 | 104 35 .[. |
| 109 30 .[. | 4 1/2 0/0 1883 | 109 30 .[. |

## DERNIERE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

### Arrestation d'espions à Lyon

Lyon, 19 janvier. — La nuit dernière, une importante arrestation a été opérée par la police. C'est celle de trois individus arrivés ici, il y a huit jours, et descendus dans un hôtel de la place Perrache, près de la caserne Bissuel, où se trouvent les bureaux de l'état-major général de la place et le Se chasseur à pied.

Ils ont donc pu facilement, sans éveiller l'attention, obtenir des renseignements sur l'état des forts et l'esprit des troupes.

Ils eurent bientôt lié connaissance avec les chasseurs, et, avec beaucoup de ménagement, ils les attirèrent chez eux, les invitant à des soupers, des dîners, des parties de plaisir.

Quand ils crurent avoir capté la confiance de l'un d'eux, ils lui demandèrent de lui livrer un fusil nouveau modèle avec des cartouches.

Ils lui offrirent en échange vingt mille francs.

Le brave chasseur refusa et informa aussitôt la police.

L'inspecteur-chef de la brigade de sureté réussit à arrêter deux de ces individus.

Un troisième parvint à fuir.

Ceux arrêtés ont donné des noms anglais, mais la police croit que ces noms sont inexacts.

Les scelles ont été apposés sur la porte de la chambre qu'ils occupaient.

Des perquisitions minutieuses ont été pratiquées aujourd'hui.

### Une panique. — Dix-sept morts

Londres, 13 janvier. — Une panique s'étant produite pendant une représentation du cercle dramatique israélite de Londres, à la suite du cri : *Au feu!* 17 personnes ont été étouffées.

### Le général Henrion

Le général Henrion, commandant le 17e corps, qui tient résidence à Toulouse, est, dit-on, désigné pour remplacer le général Thomassin, du 4e corps, au Mans.

### Un conseil municipal mécontent

Marvejols.— Le conseil municipal a l'intention, si la sous-préfecture de Fribourg est supprimée, de démissionner.

### Un télégramme inquiétant

Le grand duc de Bade dans un télégramme adressé à l'association des vétérans, dit : « Nous sommes appelés à faire de nouveaux sacrifices pour la consolidation de l'empire.

### Les incidents de Douangarita

Paris, 19 janvier.— A la suite des derniers incidents qui se sont produits à Douangarita entre les Français et les Anglais, les